



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-01

Séance du 12 février 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le quatre février, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 23

**Ayant pris part à la
délibération :** 29

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Eric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Monsieur Jean-François COMBELLES donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Françoise HOULES donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Henri VIAULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Pascal THIERY, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Madame Christiane ENJALBERT, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Nathalie FABRE, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX

Objet de la délibération : Schéma directeur de lecture publique et Action culturelle et Numérique Centre Tarn : Approbation

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Schéma directeur de lecture publique, d'action culturelle et numérique 2025-2027 est le premier document qui vient formaliser le fonctionnement et les missions du RIME, alors que le réseau existe depuis plus de dix ans. Bien que la loi « Robert » de 2021 n'impose ce schéma qu'aux intercommunalités prenant la compétence après sa promulgation, la Communauté de Communes Centre Tarn a choisi de s'en doter volontairement.

L'intérêt :

- disposer d'un cadre stratégique et reconnu pour un service qui fonctionne déjà activement ;
- donner une vision commune et lisible pour les élus, les agents et les partenaires ;
- Au-delà de son rôle interne, le schéma directeur représente aussi un levier stratégique important pour nos relations avec la DRAC, le Département, la Région et l'ensemble des partenaires institutionnels. Disposer d'un document structuré, partagé et validé politiquement renforce la crédibilité du service, clarifie nos priorités et permet de mieux s'inscrire dans les dispositifs de soutien et d'appel à projets.

Le schéma directeur repose sur trois axes qui traduisent la volonté de la Communauté de Communes de mieux structurer, renforcer et équilibrer l'action de lecture publique et action culturelle sur l'ensemble du territoire.

Les trois axes et leurs principales actions :

Axe 1 - Mieux répartir l'offre culturelle et numérique

Actions clés :

- Développer l'accompagnement au numérique (conseillère numérique).
- Renforcer les actions hors-les-murs et structurer les partenariats avec les communes.
- Déployer la Micro-Folie sur le territoire.
- Faciliter les sorties culturelles avec le dispositif « Et si on sortait ? ».
- Harmoniser les collaborations avec les acteurs culturels départementaux.

Axe 2 - Consolider les médiathèques comme lieux d'émancipation

Actions clés :

- Développer les projets seniors et intergénérationnels.
- Réaménager et relancer la médiathèque de Lombers.
- Mettre en place l'offre de lecture « Facile à Lire ».
- Rédiger la politique documentaire du réseau.

Axe 3 - Renforcer les partenariats et répondre aux enjeux du territoire

Actions clés :

- Poursuivre le séjour artistique jeunesse.
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel avec des actions itinérantes.
- Intégrer la transition écologique dans les pratiques et les contenus culturels.
- Développer le projet transversal autour de l'égalité filles-garçons.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver le schéma directeur lecture publique.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

